

# **LA TERRE PATERNELLE**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649774579

La terre paternelle by Patrice Lacombe

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**PATRICE LACOMBE**

**LA TERRE  
PATERNELLE**



LA TERRE PATERNELLE

PATRICE LACOMBE

---

LA TERRE  
PATERNELLE

---



QUÉBEC  
IMPRIMERIE A. CÔTÉ ET C<sup>ie</sup>

---

1877



LA TERRE

# PATERNELLE

—

I

UN ENFANT DU SOL.

**D**ARMI tous les sites remarquables qui se déroulent aux yeux du voyageur, lorsque pendant la belle saison, il parcourt le côté nord de l'île de Montréal, l'endroit appelé le Gros

Sault, est celui où il s'arrête de préférence, frappé qu'il est par la fraîcheur de ses campagnes, et la vue pittoresque du paysage qui l'environne.

La branche de l'Outaouais qui, en cet endroit, prend le nom de Rivière des Prairies, y roule ses eaux impétueuses et profondes, jusqu'au bout de l'île, où elle les réunit à celle du Saint-Laurent. Une forêt de beaux arbres, respectés du temps et de la hache du cultivateur, couvre, dans une grande étendue, la côte et le rivage. Quelques-uns, déracinés en partie par la force du courant, se penchent sur les eaux, et semblent se mirer dans le crystal limpide qui baigne leurs pieds. Une riche pelouse s'étend comme un beau tapis



---

vert sous ces arbres dont la cîme touffue offre une ombre impénétrable aux ardeurs du soleil.

L'industrie a su autrefois tirer parti du cours rapide de cette rivière, dont les eaux alimentent encore aujourd'hui deux moulins, l'un sur l'île de Montréal, appelé Moulin du Gros-Sault, et naguères la propriété de nos seigneurs; et l'autre presque en face, sur l'île Jésus, appelé Moulin du Crochet, appartenant aux MM. du séminaire de Québec.

Le bourdonnement sourd et majestueux des eaux; l'apparition inattendue d'un large radeau chargé de bois entraîné avec rapidité, au milieu des cris de joie des hardis conducteurs; les habitations des cultivateurs situées sur

les deux rives opposées, à des intervalles presque réguliers, et qui se détachent agréablement sur le vert sombre des arbres qui les environnent, forment le coup-d'œil le plus satisfaisant pour le spectateur.

Ce lieu charmant ne pouvait manquer d'attirer l'attention des amateurs de la belle nature ; aussi, chaque année, pendant la chaude saison, est-il le rendez-vous d'un grand nombre d'habitants de Montréal, qui viennent s'y délasser, pendant quelques heures, des fatigues de la semaine, et échanger l'atmosphère lourde et brûlante de la ville, contre l'air pur et frais qu'on y respire.

Parmi toutes les habitations des cul-

---

tivateurs qui bordent l'île de Montréal, en cet endroit, une se fait remarquer par son bon état de culture, la propreté et la belle tenue de la maison et des divers bâtiments qui la composent.

La famille qui était propriétaire de cette terre, il y a quelques années, appartenait à une des plus anciennes du pays. Jean Chauvin, sergent dans un des premiers régiments français envoyés en ce pays, après avoir obtenu son congé, en avait été le premier concessionnaire, le 20 février, 1670, comme on peut le constater par le terrier des seigneurs ; puis il l'avait léguée à son fils Léonard ; des mains de celui-ci, elle était passée par héritage à Gabriel Chauvin ; puis à François,